



500 000 formations, OUI, mais surtout 500 000 emplois !

Sommaire

Editop.1

Qui paie? Pour quels emplois? Recenser les besoins de formation...
.....p.2

Recenser les manques dans les entreprises...
.....p.3

Le plan d'action CGT
.....p.4

Questionnaire 500 000 formations.....en pj

Après l'annonce des premiers chiffres du chômage du mois de mars, les ténors du gouvernement n'ont pas manqué l'occasion de s'enorgueillir des effets des mesures du Président de la République. Pourtant, la réalité pour les salariés et demandeurs d'emploi est à des lieux de ce satisfécit de circonstance.

En effet, la baisse des demandeurs d'emploi cache un développement de la précarité, accompagnée le plus souvent par des bas salaires.

Ces chiffres sont d'autant moins crédibles qu'ils se situent dans une période de mise en formation sans précédent et de radiations.

Les moyens pour tenir les promesses du gouvernement et du Président de la République d'inverser la courbe du chômage n'ont aucune limite et peuvent aller jusqu'à dégonfler les chiffres de manière artificielle.

Ce qui est moins artificiel, c'est l'augmentation des salariés pauvres, des laissés pour compte, des exclus du travail...

« De cette société là, on n'en veut pas » pouvait-on entendre dans les manifestations du 28 avril pour exiger le retrait de la « loi travail » et l'ouverture de négociation pour un code du travail du 21^{ème} siècle.

Ce code du travail doit porter les bases d'un nouveau statut du travail salarié avec une vraie sécurité sociale professionnelle.

Les intermittents du spectacle ont fait céder le Medef pour renforcer leurs droits et les financements de leur régime particulier d'assurance chômage.

Nous devons poursuivre cette mobilisation

pour un avenir meilleur dans chacune des entreprises où nous sommes présents et aller porter nos propositions là où elles demandent à être connues.

Le plan « 500 000 formations », nous ne voulons pas qu'il puisse être un faire valoir pour le Président et lui servir pour tromper le peuple de France.

Nous voulons que chaque formation dispensée puisse aboutir à un emploi, et cela nécessite de prendre des dispositions inédites pour rencontrer les salariés et construire avec eux un projet de formation nécessaire aux emplois manquants dans les entreprises.

Le Comité Régional Cgt Bretagne vous propose d'engager cette vaste consultation pour recenser les besoins d'emploi et identifier les formations nécessaires pour les occuper.

C'est un défi pour la Cgt de s'engager dans le 21^{ème} siècle avec une démarche de conquête sur les droits, mais aussi sur les activités économiques et donc sur l'emploi.

C'est le sens qu'ont donné les syndicats présents au 51^{ème} congrès de la Cgt aux orientations qui nous sont communes pour les prochaines années.

Alors, n'hésitons pas, passons à l'offensive, pour les garanties collectives, pour les activités économiques, pour l'emploi durable!

Thierry GOURLAY

Secrétaire Régional

du Comité Régional Bretagne



Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

500 000 FORMATIONS, OUI, MAIS SURTOUT 500 000 EMPLOIS !

Dans une ultime tentative pour faire baisser les chiffres du chômage, le président de la République a annoncé le 18 janvier dernier un plan massif de **500 000 actions de formation supplémentaires**, pour les privés d'emploi. Ces formations sont en principe destinées à préparer les emplois de demain.

En Bretagne, **19 000** formations supplémentaires vont donc être organisées (principalement qualifiantes ou certifiantes) par Pôle emploi et la Région ; il s'agit quasiment de doubler le nombre de formations effectuées par rapport à 2015, et passer à 47 000 au total, pour un **investissement global de 40 millions**.

Qui paie ?

- L'Etat et l'UNEDIC financent les formations organisées par Pôle Emploi ;
- le Conseil régional finance le Plan Bretagne Formation et les Chèques formation (individuels) ;
- le Fonds paritaire FPSP, alimenté par une cotisation obligatoire des entreprises, abonde également ;
- les OPCA peuvent financer des Préparations opérationnelles à l'emploi (POE) et des Contrats de professionnalisation.

Les possibilités de formation sont variées pour un privé d'emploi, y compris en utilisant le CPF (Compte personnel de formation) et l'argent ne va pas manquer. Aucune demande de formation ne devrait être refusée à un demandeur en 2016 en Bretagne, y compris aux jeunes non-inscrits à Pôle emploi et aux personnes en insertion !

Pour quels emplois ?

La Cgt ne peut se satisfaire de ces actions de formation, si elles ne débouchent pas sur des emplois. **Quel progrès si les privés d'emploi qui auront été formés retournent à Pôle emploi à l'issue de leur formation ?**

Nous ne pouvons pas nous désintéresser de ce plan, qui représente une excellente opportunité pour la Cgt de montrer que **des gisements d'emploi existent** dès aujourd'hui dans bon nombre d'entreprises de la région.

Tous les partenaires concernés tombent d'accord pour dire qu'il faut **recenser les besoins de manière approfondie**. Mais la méthode employée jusqu'ici par Pôle emploi et la Région consiste à interroger les employeurs et **se baser sur leurs intentions d'embauche déclarées**. Autant dire que cela ne recouvre pas tous les besoins, loin s'en faut.

La première phase du projet est déjà mise en route en Bretagne, à partir des dispositifs habituels et d'un recensement de besoins à court terme comme les « métiers en tension », ceux que les entreprises n'arrivent pas à pourvoir.

Pour la deuxième phase, à nous de démontrer concrètement que des emplois « masqués » existent dans de nombreux secteurs.

Recenser les besoins d'emploi dans chaque entreprise, l'affaire des syndicats Cgt !

Le plan 500 000 (soit 1 million de formations en 2016) s'inscrit dans une méthode de communication qui vise à favoriser l'accès à la formation mais en oubliant son prolongement : l'emploi dans l'entreprise.

Ce plan d'envergure, au delà de poser la question de son efficacité, pose aussi celui des moyens à mettre en œuvre pour réellement avoir des actions de formations utiles et efficaces.

Que ce soit à Pôle Emploi ou dans les organismes de formation, les personnels sont déjà pressurisés, et pour certains très précaires ; une première mesure pour que ce plan soit en capacité de réaliser ses objectifs devrait être des embauches dans les organismes qui sont chargés de la réalisation. Dans ce cadre, l'AFPA va former 150 formateurs supplémentaires.

Si la mobilisation de tous les acteurs de la formation et de l'insertion est positive, la seule incantation ne résoudra pas les difficultés rencontrées déjà par les personnels et exprimés par les grèves et les actions depuis le début de l'année.

C'est un véritable challenge à relever, pour d'une part que ces formations se réalisent, mais d'autre part qu'elles débouchent sur un emploi.

Les emplois se créent dans les entreprises, quel que soit leur statut ou leur taille (publique, privée, petite, plus grande...), et une nouvelle fois un obstacle apparaît : le refus du patronat d'embaucher s'il n'a pas la garantie de licencier plus facilement (cf projet de loi travail, Accords nationaux interpro...)

500 000 FORMATIONS, OUI, MAIS SURTOUT 500 000 EMPLOIS !

Relever le défi de la création d'emploi suppose de recenser les manques dans chaque entreprise, dans chaque service, dans chaque chantier, atelier...

Par cette démarche, la Cgt doit rencontrer les salariés afin de les entendre sur leurs aspirations et revendications, afin d'élaborer un plan de formation à destination des chômeurs transformé en emplois.

Notre 51^{ème} congrès vient de confirmer une démarche syndicale ambitieuse pour le progrès social et l'emploi durable. Cette démarche se construit dès le lieu de travail pour se compléter sur les territoires et dans les professions.

Le statut du travail salarié et sa sécurité sociale professionnelle se construisent au quotidien, à partir des réalités de chaque salarié, de sa situation et de ses besoins pour vivre mieux son travail et sa vie.

Nous avons la responsabilité de ne pas laisser les employeurs ou les directions décider seuls des formations nécessaires à l'entreprise ; nous devons être sur ce sujet force de proposition pour imposer les formations utiles qui favorisent les embauches nécessaires à « travailler moins et mieux ».

- La réduction du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail sont des revendications à porter dans une démarche offensive qui doit permettre à chaque syndicat d'identifier les besoins et les quantifier.
- Le temps de formation professionnelle, que la Cgt revendique à 10% du temps de travail, est aussi un moyen pour créer des emplois nouveaux et sécuriser les emplois existants. Le remplacement des salariés doit permettre d'embaucher.
- La retraite pour tous à 60 ans est aussi un moyen d'exiger des embauches pour compenser les départs en anticipant les formations nécessaires.
- L'élaboration de projets de développement industriel doit nous aider à porter dans un même élan les créations d'emploi et d'activités pour renforcer le potentiel de la région.
- Les représentants de la Cgt dans les instances professionnelles ou interprofessionnelles sont aussi des moyens déterminants pour porter cette démarche par filière et/ou bassin d'emploi.

Aussi, il est important de construire un outil de coordination au sein du Comité régional entre les entreprises et les structures de la Cgt, qu'elles soient professionnelles ou territoriales.

Nous voulons résolument que les formations professionnelles qui vont être dispensées tiennent compte de la réalité du travail dans les entreprises, pour donner une chance à chaque chômeur formé d'espérer trouver un emploi.

Pour en être sûrs, **le plus efficace est d'identifier l'emploi avant d'engager la formation.**

Exemple

Secteurs d'activité	Emplois existants	Avec passage à 32h	Avec amélioration des Conditions de travail	Avec Formation professionnelle	A définir	Emplois total à créer
Administratif commercial	10	2	1	1		4
Production	53	4	2	6		12
Maintenance et Entretien	5	1		1		2
Livraison	7	1		1		2
Total entreprise	75	8	3	9		20

Selon les échanges avec les personnels, leurs souhaits, la méthode et le recensement des besoins peuvent être différents. Il appartient à chaque syndicat d'adapter sa méthode en fonction du secteur, de la branche, des classes d'âge et des niveaux de qualification requis pour évaluer les besoins d'emploi.

500 000 FORMATIONS, OUI, MAIS SURTOUT 500 000 EMPLOIS !

Le plan d'action Cgt

1 Les projections d'emploi évaluées sont à présenter aux directions d'entreprises afin qu'elles soient relayées aux instances des branches professionnelles ; celles-ci seront en effet interrogées par le Comité de pilotage régional du plan 500 000 en vue d'élaborer le plan de formation en direction des demandeurs d'emploi.

2 La seconde phase syndicale consiste à informer les organisations de la Cgt référentes sur le sujet de la formation professionnelle, les secteurs professionnels et le Comité régional, qui pourront vérifier et porter ces formations en argumentant les emplois à pourvoir dans les différentes filières et entreprises.

→ En réalisant un vaste plan de besoins de formation identifié par les syndicats et construit avec les salariés, nous pouvons nous impliquer dans une démarche conquérante et porteuse d'avenir pour les salariés avec et sans emploi.

Cela passe par une démarche Cgt offensive, en contact direct et permanent avec les salariés dans et hors des entreprises où nous sommes présents, en redonnant espoir aux milliers de salariés en attente de perspectives pour vivre autrement du travail.

- Les secteurs professionnels Cgt ont reçu le diagnostic des besoins en formation établi par la Région Bretagne. Pour l'essentiel, ce travail repose sur les déclarations des employeurs. Pour la Cgt c'est insuffisant.
- Le délai pour inscrire les formations est ouvert dès maintenant. L'objectif du Conseil régional est d'inscrire le plus grand nombre de formations dans les délais les plus resserrés.
- Chacun comprendra l'importance d'engager rapidement ce travail de recensement pour inscrire les formations nécessaires en ciblant les entreprises où les emplois doivent se créer.
- Le **questionnaire joint** servira de base pour inscrire les démarches effectuées par les syndicats ainsi que les demandes portées auprès des directions d'entreprises pour en faire le bien commun de l'ensemble des syndicats de la région, et ainsi partager les informations sur les emplois à créer dans les différents secteurs et bassins d'emploi.

S'engager vers une démarche convergente et créatrice d'emploi doit nous permettre de renforcer la syndicalisation et le rapport de force pour nous donner les moyens de faire entrer le social dans le 21^{ème} siècle.

